



**FINANCES
PUBLIQUES**

Compte-rendu du CTL du 29/03/2022



Ordre du jour :

1. PV des séances des 13 et 21 janvier 2022 ;
2. Bilan 2021 du télétravail
3. Bilan d'exécution du budget dépt. 2021 et présentation du budget prévisionnel 2022
4. Bilan de la notation pour 2021
5. Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents
6. Création du SLR de Riom : point d'information
7. Questions Diverses

L'alliance CFDT-CFTC a lu sa liminaire et s'est positionnée sur de nombreux points de l'ODJ.

1) Vote des PCV des séances des 13 et 21 janvier 2022

L'alliance CFDT-CFTC a voté pour.

2) Bilan 2021 du télétravail

Plus de 30 % des collègues de la DDFIP 63 ont eu recours à ce mode de travail en 2021 (83 % des télétravailleurs ont bénéficié entre un et deux jours de télétravail à la DG en 2021)

cela s'est traduit à la DDFIP 63 par :

- * 302 conventions ont été signées dans SIRHIUS (160 conventions de télétravail ponctuel et 142 conventions de télétravail régulier)
- * La majorité des télétravailleurs ont choisi une quotité de télétravail sur 2 jours,
- * Le télétravailleur de la DDFIP 63 est majoritairement un cadre B de sexe féminin (Les cadres B représentent 54,66 % des effectifs de la DDFIP 63, majoritairement féminin)
- * Les services de Direction concentrent le plus grand nombre de jour télétravaillés (41,73 % en direction, 20,99 % en SGC, trésoreries, etc. et entre 12 % et 15 % en SIP, SIE,
- * 1 refus de télétravail pour cause d'incompatibilité avec le fonctionnement du service

L'alliance CFDT-CFTC a fait remarqué que les mesures d'accompagnement comme la formation au stage « devenir télétravailleur » ou « manager les télétravailleurs » n'ont pas été suivi par l'ensemble des personnels et nous souhaiterions que ces formations s'inscrivent dans un plan de formation continue. Par ailleurs, le choix du télétravail pour les cadres B femmes indiquent que

L'équilibre vie professionnelle/vie personnelle a été pris en compte par les bénéficiaires du télétravail.

L'alliance **CFDT-CFTC** fait le constat que le télétravail n'est pas compatible avec l'utilisation de Xémélios, outil indispensable des visa de salaires ou de la PEC budgétaire.

L'alliance **CFDT-CFTC** encourage également la direction 63 à étudier la possibilité de proposer le travail à distance, c'est-à-dire autoriser les agents à s'installer dans un bureau d'un site DDFIP 63 le plus proche de leur domicile, entre 1 et 3 jours, notamment pour ceux ayant des délais de route importants mais ne souhaitant pas télétravailler par crainte d'isolement.

Si le travail à distance pourrait vous intéresser, n'hésitez pas à nous contacter pour faire le point avec vous.

3) Bilan d'exécution du budget départemental 2021 et présentation du budget prévisionnel 2022

La dotation budgétaire au 31/12/2021 pour la DDFIP 63 : => en AE : 3 107 340,00€ => en CP : 3 140 740,00 € Les dépenses certifiées en 2021 s'élèvent à 40 40 202€.				
RÉPARTITION 2021 :	2018	2019	2020	2021
Dépenses immobilières :	39 %	47 %	53 %	57 %
dont loyers non budgétaires	11 %	16 %	13 %	11 %
dont services (ménage, destruction des déchets)	7 %	8 %	11 %	10 %
Dépenses métiers :	35 %	33 %	24 %	20 %
dont dépenses d'affranchissement :	23 %	19 %	12 %	11 %
dont frais de déplacement missions (hors formation)	8 %	7 %	8 %	7,5 %
Dépenses informatiques	9 %	6 %	9 %	5 %
Dépenses de fonctionnement courant :	17 %	14 %	14 %	14 %
dont formation	4 %	4 %	2 %	2 %
dont achats-location entretien matériel	5 %	2 %	3 %	7 %

* Les postes de dépenses les plus importants sont les rénovations immobilières suite au NRP ;

* Les dépenses « informatiques » progressent suite aux achats de matériels informatiques : (achat de 140 PC / 200 écrans / 180 supports), L'objectif étant d'atteindre un taux d'équipement de 80 % sur 2022 et de développer l'équipement des personnels

* Les dépenses de métiers sont en baisse, suite au taux très satisfaisant d'utilisation de CLIC'ESI.

* À noter que le financement de l'installation du SLR de RIOM est assuré par le bureau SPIB (Service Pilotage et Budget de la Direction Générale).

* Tandis que les frais liés à l'activité des EDR ont diminué, les frais de déplacement ont augmenté de 2 %

Concernant le nettoyage, le marché avec ONET est reconduit :

À préciser que les produits de nettoyage utilisés sur les sites sont financés par la DDFIP 63 qui les juge plus efficaces que ceux du prestataire.

4) Bilan de la notation pour 2021 (gestion 2020)

** Devant l'autorité hiérarchique :*

– 5 recours devant l'autorité hiérarchique ont été effectués (1 recours en 2020)

Inspecteurs : 1 / Contrôleurs : 3 / Géomètres : 1

** En CAPL :*

– 3 demandes ont été formulées (1 demande en 2020)

. Inspecteurs : 1 / Contrôleurs : 2

** Suites données par la CAPL :*

– 2 : maintien des éléments du compte rendu d'entretien professionnel.

– 1 : modification des éléments du compte rendu d'entretien professionnel.

** En CAPN 1er niveau :*

– 1 demande a été formulée. Géomètres : 1

** Suites données par la CAPN :*

– modification des éléments du compte rendu d'entretien professionnel.

L'alliance CFDT-CFTC ne cesse de rappeler que cet entretien évaluation-notation doit rester un moment privilégié d'échanges et de dialogue ,et que le recours est un droit, dont peut se saisir chaque agent s'il estime que les appréciations du tableau synoptique ou bien les commentaires rédigés, ne reflètent pas le travail qu'il a fourni. Nous sommes là comme chaque année pour vous conseiller de la meilleure manière pour rédiger ce recours de notation.

5) Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents (FACVT)

La DDFiP 63 a disposé de 91 044 € de crédits budgétaires dans le cadre du contrat Objectifs et Moyens (COM) afin de financer des actions relevant des 4 axes :

1. cadre de vie au travail ;
2. démarche éco-responsable ;
3. sensibilisation aux innovations ;
4. responsabilité sociale de la DGFIP.

La DDFIP 63 a reçu de nombreux projets qui ont été étudiés et arbitrés lors d'un Groupe de Travail réunissant les responsables de la division RH et BIL, ainsi que les représentants des personnels.

Suite au vote des OS, 26 projets seront financés. Les demandes relevant du CHSCT ou bien du budget de la dotation Globale seront étudiés prochainement dans les instances correspondantes.

L'alliance CFDT-CFTC s'est employée à rester la plus impartiale, et à valider les projets participant pleinement à l'amélioration du cadre de vie au travail de tous les agents. Si une enveloppe était à nouveau allouée en 2022, nous invitons chaque collègue à participer et à présenter des propositions d'amélioration des CVT. Nous rappelons que l'arrêt des suppressions d'emplois reste l'unique manière de favoriser les meilleures conditions pour exercer les missions à la DGFIP.

6) Questions Diverses

Service SPF :

Les problèmes informatiques ont justifié une très grande mobilisation des agents en grève le 27/01/2022. Les déconnexions régulières et trop nombreuses sont remontées au fournisseur d'accès afin que des solutions soient trouvées,

Cela n'arrange pas la situation du service qui cumule 147 jours de retard de saisie, malgré l'implication des agents et de leur chef de service.

Paierie Départementale :

Le déménagement et l'emménagement au 5^e étage de la DDFIP aura entre le 8 et le 12 avril 2022.

Trésorerie hospitalière :

Problème de sous-effectifs et souffrance des agents qui gérés le passage très complexe du NRP 2021. La Direction a répondu que ce poste avait bénéficié de 320 jours d'EDR et de 124 jours de vacataires l'année passée.

L'alliance CFDT-CFTC a fait remarquer que le nombre d'EPT est inférieur au nombre d'agents recensés sur ce site (temps partiel, arrêt maladie, départ à la retraite à venir, départs suite à réussite au concours, etc.) et qu'il est envisageable que le volume de travail ait été sous évalué au regard de ces effectifs.

L'alliance CFDT-CFTC avait contacté le medecin de prévention, Mme NEEL, afin qu'elle rencontre les agents et constate les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs missions.

Choix de la caisse unique dans le département :

Deux caisses subsistent actuellement, celle du SGC Clermont Métropole et Amendes, et celle de la DDFIP 63 (qui assure principalement le paiement des bons de secours du CCAS) : A ce titre, la Direction entamera dès le 4/04/2022 des échanges afin qu'une solution soit trouvée.

La concertation avec le CCAS déterminera le choix de la caisse unique. M. SISCO tranchera avant le 31/12/2022.

L'alliance CFDT-CFTC espère que cette décision interviendra rapidement afin que les aménagements nécessaires à la DDFIP 63 et notamment au service comptabilité ,soient engagées le plus tôt possible

Suppression du SAR (Service Soutien au Réseau) :

Départ de l'actuel cadre A pour rejoindre le service SPL de la DDFIP 63, avec la possibilité d'exercer sa nouvelle mission sur le site de RIOM.